

DELIBERATION N° D.2020.10.2

du Conseil communautaire du 6 octobre 2020

Démission de Mme Laurence Augere, adjointe au Maire de la Celle-Saint-Cloud, de son poste de conseillère communautaire.
Installation de Mme Sophie Triniac en tant que conseillère communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Date de la convocation : 29 septembre 2020
Date d'affichage : 7 octobre 2020
Nombre de conseillers en exercice : 76
Secrétaire de séance : M. Charles RODWELL
Rapporteur : M. François DE MAZIERES

Président: M. François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Jacques ALEXIS, Mme Marie-Hélène AUBERT, Mme Vanessa AUROY, M. Michel BANCAL, M. Jean-François BARATON, M. Philippe BENASSAYA, M. Patrice BERQUET, Mme Anne-Sophie BODARWE, Mme Marie BOELLE, M. Fabien BOUGLE, Mme Annick BOUQUET, Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, Mme Christine CARON, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. François DARCHIS, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. François DE MAZIERES, M. Olivier DELAPORTE, M. Richard DELEPIERRE, Mme Elodie DEZECOT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Bruno DREVON, Mme Lydie DUCHON, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Laëtitia GAIGNARD-VIOT, M. Stéphane GRASSET, M. Kamel HAMZA, Mme Jocelyne HANNIER, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Nathalie JAQUEMET, Mme Anne-Lise JOSSET, M. Christophe KONSDORFF, M. Henri LANCELIN, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, M. Olivier LEBRUN, M. Erik LINQUIER, M. Emmanuel LION, M. Jean-Philippe LUCE, Mme Florence MELLOR, M. Alain NOURISSIER, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, Mme Sylvie PIGANEAU, M. Gwilherm POULLENNEC, Mme Pascale RENAUD, M. Benoît RIBERT, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Richard RIVAUD, M. Charles RODWELL, Mme Dominique ROUCHER, M. Alain SANSON, Mme Martine SCHMIT, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Anne-France SIMON, M. Pascal THEVENOT, M. Marc TOURELLE, Mme Sophie TRINIAC.

Absents excusés:

M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN, M. Philippe BRILLAULT, M. Olivier DE LA FAIRE, Mme Magali LAMIR.

M. Renaud ANZIEU (pouvoir à Mme Lydie DULONGPONT), Mme Martine BELLIER (pouvoir à M. Christophe KONSDORFF), Mme Sonia BRAU (pouvoir à Mme Lydie DUCHON), M. Luc WATTELLE (pouvoir à Mme Nathalie JAQUEMET), M. Philippe PAIN (pouvoir à M. Michel BANCAL), Mme Valérie PECRESSE (pouvoir à M. Pascal THEVENOT), M. Pierre SOUDRY (pouvoir à Mme Sylvie D'ESTEVE), Mme Lucie LONCLE DUDA (pouvoir à Mme Violaine CHARPENTIER).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-4, L.2122-15 et L.5211-1 ;

Vu le Code électoral et notamment les articles L.228, L.270, L.273-5 et L.273-10 ;

Vu le livre expurgé de la Préfecture des Yvelines présentant les candidats aux élections municipales de mars 2020 ;

Vu les résultats des élections municipales du 15 mars 2020 et l'affichage de la liste des conseillers élus ;

Vu le courrier de Mme Laurence Augère du 26 août 2020 adressé au Président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et relatif à sa démission de son siège de conseillère communautaire ;

Vu le mail de Mme Sophie Triniac du 16 septembre 2020 déclarant accepter la fonction de conseillère communautaire de Versailles Grand Parc ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Mme Laurence Augère, conseillère communautaire de Versailles Grand Parc et adjointe au Maire de la Celle-Saint-Cloud, ayant fait part au Président de sa décision de démissionner du Conseil communautaire, il convient, conformément aux dispositions de l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales, de procéder à son remplacement.

Selon les dispositions de l'article L.273-10 du Code électoral, « *Lorsqu'un siège de conseiller communautaire devient vacant pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe, élu conseiller municipal, suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le candidat à remplacer a été élu* ».

La première candidate appelée à pourvoir cette vacance au sein du groupe « Ensemble pour la Celle-Saint-Cloud » est Mme Sophie Triniac, qui a déclaré accepter cette fonction.

Il convient donc, par la présente délibération, d'installer Mme Sophie Triniac dans ses fonctions de conseillère communautaire, en lieu et place de Mme Laurence Augère.

Pour mémoire, Mme Laurence Augère n'ayant été désignée dans aucune commission interne ou externe de Versailles Grand Parc, il n'y a donc pas lieu de procéder à son remplacement dans d'autres instances.

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE

de prendre acte de l'installation de Mme Sophie Triniac, de la liste « Ensemble pour la Celle-Saint-Cloud », dans les fonctions de conseillère communautaire de Versailles Grand Parc, en remplacement de Mme Laurence Augère, démissionnaire.

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 64

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de suffrages exprimés : 72 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité par 68 voix , 4 abstentions (Monsieur Renaud ANZIEU, Monsieur Jean-François BARATON, Madame Lydie DULONGPONT, Madame Anne-France SIMON.)

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-247800584-20201006-D2020_10_2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2020

Affichage : 07/10/2020

